



Monsieur le Directeur Académique,

Ce CHSCT, vraisemblablement le dernier de l'année scolaire, se tient au sortir de 2 années qui ont épuisé nos collègues, qu'ils soient enseignants, administratifs, AESH, AED, CPE ou personnels de santé scolaire.

Le taux d'arrêts pour accident de service explose dans notre académie, avoisinant deux fois la moyenne nationale. Cette donnée alerterait n'importe quelle DRH d'une entreprise privée, mais dans l'Education Nationale, elle ne semble pas interpeller.

La situation du remplacement est catastrophique. Lors des réunions de dialogue informel, vous nous avez expliqué que certains jours, une cinquantaine de classes n'étaient pas remplacées. Certes, la crise sanitaire a complexifié la situation, mais au bout de deux ans, l'excuse du caractère inédit de la crise n'est plus recevable !

Des contractuels ont été recrutés pour pallier à ces difficultés mais en nombre insuffisant pour permettre un fonctionnement correct du service public d'éducation. De plus, certains collègues nous ont interpellés concernant les critères de recrutement. En se demandant, au vu de la novicité de certains contractuels qui se sont présentés dans leur école, si on accordait une quelconque importance à la qualité de l'enseignement ou s'il ne s'agissait là que de boucher les trous !

Dans le premier degré, la FSU a réclamé à plusieurs reprises le recours aux listes complémentaires. Seulement voilà, dans notre académie, il n'y en a pas... Et il est fort probable que la situation se reproduise cette année. En effet, 98 candidats sont admissibles pour 58 places dans l'Académie de Limoges... Il y a d'ailleurs fort à parier qu'une fois de plus, les contractuels seront recrutés parmi les admissibles qui n'auront pas obtenu le concours

Concernant le second degré, les premiers résultats des concours viennent de paraître. En mathématiques, 816 admissibles pour...1035 postes... C'est plus de deux fois moins que l'année dernière...

Idem pour le concours de PsyEN qui n'a pas fait le plein (126 admis pour 155 places). Les conditions des PsyEN-EDA risquent de s'aggraver et le recours aux non-titulaires sera forcément en augmentation. Faudra-t'il encore en trouver !

Nous assistons à une crise du recrutement sans précédent, qui va impacter non seulement le remplacement des arrêts maladies mais aussi le fonctionnement normal des établissements. Comment faire en sorte, dans ces conditions, pour que chaque classe puisse bénéficier des enseignements auxquels elle a droit ?

La réponse semble de nouveau la même : recourir à des contractuels puisqu'il n'y a pas assez de candidats pour devenir enseignants titulaires.

Ici encore, un DRH se demanderait pourquoi le métier n'est pas assez attractif et comment faire pour qu'il le devienne. Il revaloriserait certainement de façon réelle et suffisante les salaires. Il ferait en sorte d'améliorer les conditions de travail. Il ferait en sorte que ses personnels se sentent soutenus, respectés et valorisés, que leur place dans la société et leur investissement professionnel soient réellement reconnus.

Hélas, à la place, nous avons eu pendant 5 ans un ministre de l'éducation qui a refusé tout dialogue, qui a brassé du vent et réformé sans tenir compte de ses personnels et en ne manquant pas de les mépriser. Quels principes ont guidé ces choix politiques sinon des principes d'économie budgétaire ? Un contractuel coûte moins cher qu'un titulaire. Les conséquences dévastatrices de la politique menée par le gouvernement du Président Macron apparaissent au grand jour. C'est bien le statut des enseignants qui est aujourd'hui menacé. Cela au détriment de la qualité de l'enseignement dont chaque élève doit pouvoir bénéficier sur l'ensemble du territoire.

Nous avons évoqué l'épuisement des collègues, la crise du recrutement mais nous n'avons pas encore abordé la question des collègues en poste qui ne pensent qu'à une chose : quitter le métier. Nous n'avons pas parlé de ceux qui, pour continuer à tenir dans un métier qu'ils aiment, demandent des temps partiels sur autorisation ou des disponibilités, qui, pour la première fois dans notre département, sont refusées. Il est probable que ces mêmes collègues viennent grossir prochainement les rangs des enseignants en arrêt maladie...

Nous pouvons espérer une chose : que la politique qui sera conduite ces 5 prochaines années sera à l'opposé de celle que nous venons de subir durant le premier quinquennat. Nous réaffirmons que le dialogue social a toute sa place dans les négociations et qu'aucun gouvernement et par là même aucune inspection ne peut prétendre avancer sans consulter ses agents.